

Vivre ensemble à Montambert!

Journal d'information de la commune – N°29 – Janvier 2022



Le mot du Maire

Montambertoises,
Montambertois,

L'année 2021 est terminée et comme l'année précédente, l'épidémie de Covid-19 a entravé notre vie quotidienne. J'ai une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont encore

victimes de cette pandémie, ainsi que pour tous les acteurs économiques, artisans, commerçants, qui ont durement souffert.

Nous, collectivité, devons aussi adapter nos fonctionnements et décisions en prenant en compte l'évolution de la situation. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous annulons certaines manifestations, dont nous avons tous un grand besoin.

Au cours de cette année, vos élus ont continué à travailler pour entretenir au mieux notre commune. Comme vous pourrez le voir dans ce bulletin municipal, des travaux d'entretien ont été réalisés sur notre église



paroissiale et sur notre voirie communale ; des aménagements ont vu le jour dans le verger communal, sans oublier le cimetière, lieu de recueillement qui fait l'objet d'une attention particulière.

L'ensemble des élus œuvrent pour la mise en place de nombreux projets, malgré cette crise sanitaire qui perdure et les difficultés qu'elle engendre.

En 2022, nos efforts vont se concentrer sur le gîte communal de la Brosse Pinçon qui fonctionne bien depuis près de 15 ans. La vente de l'ancienne auberge, offerte à la Commune par M. Mondière, a permis à une nouvelle famille de venir s'installer à Montambert. Cette rentrée d'argent imprévue va permettre d'apporter des améliorations et de réaliser des aménagements dans notre gîte afin d'accueillir encore plus d'hôtes dans des conditions optimales.

Je tiens à remercier les bénévoles des différentes associations qui participent activement à la vie de la Commune et à son dynamisme et qui, en raison de la situation

sanitaire, sont frustrés de ne pas pouvoir organiser les manifestations qui apportent de l'animation dans notre commune.

Je remercie aussi très chaleureusement les adjoints, les conseillers et le personnel municipal pour leur travail et l'aide qu'ils m'apportent dans la conduite des affaires de la Commune.

Malgré les événements qui ont pu toucher et affecter certains d'entre vous, je vous souhaite une très belle année 2022 pour la concrétisation de vos projets personnels et professionnels.

La pandémie n'est toujours pas vaincue, même si son pouvoir de nuisance est bien moindre qu'à ses débuts, elle a bouleversé nos habitudes de vie, mais il va falloir que l'on apprenne à vivre avec ce virus. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Que cette nouvelle année 2022 soit porteuse d'espoir, de santé et de petits bonheurs partagés avec toutes les personnes qui vous sont chères. Qu'elle permette la réalisation de nos projets et qu'elle nous réunisse pour une convivialité retrouvée !

Marie Christine ROY

Nouveaux arrivants 2021

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Montambertois :

Après le départ de Mme Fatou et M. Lemoine pour de nouveaux horizons, Mme Marie Dapremont et M. Lenny Auvray se sont installés, 10 route de la Nocle. Ce jeune couple arrive de Decize. Marie prépare un CAP de Pâtisserie à Bourbon Lancy et Lenny est maçon dans l'entreprise familiale à Devay.

Nous accueillons aussi Mme Michelbrink et M. De Groot, au 14 route de Fours. Ils ont quitté Cercy la Tour après l'acquisition de l'ancienne auberge de la Commune, dans laquelle ils ont débuté des travaux pour s'y installer durant l'été 2021.

Mairie

7 allée des Marronniers,
58250 MONTAMBERT

Téléphone :
03 86 50 32 15

Adresse mail :
mairie-montambert@wanadoo.fr

Site internet :
www.montambert.fr

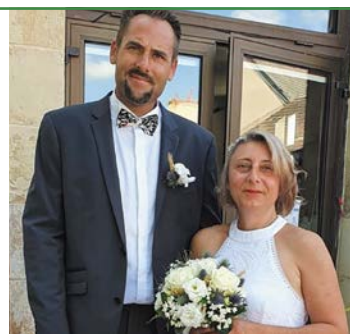
Attention modification des horaires d'accueil :
Le secrétariat vous accueille **le lundi de 14h à 17h**, le mercredi de 10h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.



Etat Civil 2021

Mariage

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à Laetitia Grué et François Theveniaud qui se sont mariés dans notre Commune le 14 août 2021.



Décès

Nous exprimons notre sympathie et partageons la peine des familles de :

Bernard RENAULT,
décédé le 02 janvier 2021

Ginette CHALUMOT
née RENAULT, décédée le 09 novembre 2021

Sommaire

Travaux/Hommage à Ginette CHALUMOT.....	2
Saviez-vous que/ Vente de l'ancienne auberge/ Verger communal.....	4
Comité des fêtes/Les amis de Montambert	5
Représentation de la tournée d'alimentation culturelle/ Bibliothèque/2022 année électorale/Auberge des étangs/ Dispositif PIQ	6
Photos illuminations/Votre Centre Social vous informe.....	7
Nouvelles consignes de tri/ Chèvrerie Bauduron.....	8

Travaux

Projets 2022

Aménagement du gîte de la Brosse Pinçon.

Le gîte de la Brosse Pinçon, créé en 2007 par la municipalité de Montambert dans l'ancienne maison forestière, accueille régulièrement des hôtes très satisfaits par son emplacement et ses équipements. D'une capacité de 5 personnes, il est actuellement composé de 2 chambres et d'une salle de bain.

La vente de l'ancienne auberge, propriété communale située dans le bourg, ainsi que les subventions pouvant être attribuées par l'Etat et la Communauté de Communes, permettent à la Commune d'envisager de nouveaux aménagements dans le gîte. Une architecte a donc été engagée afin

de proposer des solutions pour la création d'une 3^e chambre et d'une salle d'eau. La capacité d'accueil passera alors au minimum à 7 personnes adultes.

Par ailleurs, afin de permettre à l'employée communale chargée de l'entretien du gîte, de travailler dans de meilleures conditions et de disposer d'un local adapté sur place, l'aménagement d'une buanderie, dans le garage existant, est également à l'étude.

Enfin, dans l'objectif de réduire les consommations énergétiques et d'améliorer le confort, l'isolation des combles et l'installation d'un nouveau système de chauffage réversible devront être réalisés.

Hommage à Ginette CHALUMOT

La Municipalité de Montambert tient à rendre hommage à Ginette Chalumot qui nous a quittée le 9 novembre 2021.

Née le 4 janvier 1942 à Montambert, elle avait été embauchée le 1^{er} octobre 1966 par la Commune, en tant que « maîtresse de couture », afin d'aider l'instituteur de l'école mixte auprès des élèves ; puis à la fermeture des écoles, elle s'occupera de l'entretien des locaux de la mairie, elle prendra sa retraite en janvier 2007.

Dévouée auprès des autres, elle donnera de son temps pour les associations du village et sera Présidente du Club des aînés et du Comité des fêtes.

Nous la remercions pour son dévouement et présentons à toute sa famille nos sincères condoléances.

Travaux 2021

Église Saint Pierre de Montambert

L'ensemble de la toiture de l'église était recouvert de mousse, ce qui a entraîné des dommages sur les tuiles, en particulier sur les versants Nord du bâtiment. Le broyage de la mousse avec remplacement des tuiles défectueuses fut nécessaire, ainsi que la pulvérisation d'un produit anti-mousse sur l'ensemble de la toiture. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CHEC de Nevers pour un montant de 5 495 € HT, soit 6 594 € TTC.

L'intérieur du clocher avait besoin d'un grand nettoyage et de travaux d'entretien. Des lames d'abat-sons étaient tombées,



Le toit de l'absidiole

La toiture de l'absidiole Nord-Est de l'église Saint Pierre était en très mauvais état. Des infiltrations d'humidité sont visibles à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur. Il était urgent de procéder à des travaux d'entretien et de réfection de cette toiture.

L'entreprise MARCEAU de Moulins Engilbert a été retenue par le Conseil Municipal.



Avant



Après

ce qui a permis aux pigeons de pénétrer à l'intérieur du clocher de l'église et a occasionné de gros dégâts. Il était urgent de procéder à la remise en état des lames d'abat-sons et d'organiser un nettoyage complet des cloches et du clocher, souillés par les déjections des volatiles.

Le plancher sous les cloches était pourri, il fût nécessaire de le remplacer. Et pour finir, le moteur de volée de la petite cloche était en panne, il a également fallu le remplacer. Pour sécuriser l'accès au clocher, une échelle a été remplacée. L'ensemble de ces travaux a été effectué par l'entreprise PLAIRE de Saint Symphorien (71) pour un coût de 2 502,08 € HT, soit 3 002,50 € TTC.

Dépenses	Entreprise Marceau Moulins Engilbert	6 819 € HT	7 828,80 € TTC
Ressources	Subvention DRAC	2 223 €	32,6 %
	DCE 2019	3 239 €	47,4 %
	Autofinancement	1 357 €	20 %

Travaux de voirie

Deux axes routiers ont été concernés, en 2021, par des travaux de réfection : la rue des Riots et la route des Basses Naudées.

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan ayant la compétence Voirie, a missionné l'entreprise Colas pour se charger de ce chantier.

Respectivement, 140 et 190 mètres de chaussée ont été traités en bi-couche avec arasement d'axe et rechargement de l'accotement pour la rue des Riots.

De plus, du point à temps manuel a été réalisé, par l'entreprise GUINOT, sur l'ensemble de la Commune afin de combler les trous les plus importants.

Enfin, dans le bourg, le fossé au pied de la butte de l'église, en face de l'ancien presbytère, a été busé sur une longueur de 36 mètres, par notre employé communal, aidé de conseillers municipaux.

L'enveloppe annuelle de 10 000 € a été intégralement consommée.



Abattage des peupliers parcelle E3

Les peupliers bordant la route de Gannay, plantés en février 1983, suite à l'obtention d'une subvention pour reboisement, étaient creux et donc dangereux. De plus, leurs feuilles provoquaient beaucoup de nuisance au voisinage.

La décision a donc été prise par le Conseil Municipal de faire abattre ces arbres.

Un contrat de vente à été conclu avec la SARL Scierie Gaitey Gedibois, située à Pouilly en Auxois, qui s'est chargée de l'abattage et de l'enlèvement des troncs et branches importantes. Il est resté sur place toutes les petites branches.

Nous tenions à remercier les personnes qui se sont portées volontaires pour aider à déblayer les branchages et les entasser pour le broyage.

Il a été décidé de faire appel à une entreprise spécialisée dans le broyage. C'est Olivier de Maigret, à la tête de l'entreprise Le Gruet Plaquettes, qui est intervenu pour transformer les branchages en plaquettes, ce marché étant saturé, l'entreprise ne souhaitait pas acquérir les plaquettes produites. La Commune a donc conservé la production de plusieurs dizaines de m³.

Le reste de celles-ci est mis à disposition gracieuse des habitants.

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Concernant la parcelle E3, le Conseil Municipal a décidé de la proposer à la vente, en l'état, aux riverains.

Elle est actuellement en cours d'acquisition par Christophe Theveniaud et Coraly Theuillon.



Après une tentative d'utilisation du broyeur de la Communauté de Communes, qui s'est avéré d'une puissance insuffisante ; et vu le volume important à broyer,



Une partie des plaquettes a été utilisée, par l'employé communal, au pied des arbres fruitiers du verger communal et dans les massifs floraux.

COÛT DE L'OPÉRATION :

Recettes :
vente du bois : 600 € TTC

Vente du terrain :
300 € net vendeur

Dépenses : broyage des branches par l'entreprise Le Gruet Plaquettes : 810 € TTC.

Travaux au cimetière

Suite à l'élagage et aux années de sécheresse successives, la haie de thuyas plantée à l'entrée du cimetière était desséchée et défigurée. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a souhaité la refaire. L'ancienne haie a été arrachée, fin novembre, par l'employé communal aidé des adjoints Sébastien Mathé et Dominique Jeannot et du conseiller Bruno Reveniaud. Il a été décidé de la remplacer par une haie de lauriers.



60 lauriers d'ornement ont été achetés à Gannay sur Loire, auprès de l'horticulteur Vincent, pour un montant de 455,40 € TTC. Ils ont été plantés par Joël Goussot et le conseiller Antonio Bartolo.

Saviez-vous que :

Vendue comme bien national à la révolution, l'église devient paroissiale en 1842, soit il y a 180 ans.

En 1801, il y a 220 ans, notre village s'appelait Montaubers.



Photo archives départementales de la Nièvre

Vente de l'ancienne auberge située dans le bourg

Une demande spontanée d'un jeune couple, Semira Michelbrink et Florian De Groot, souhaitant acheter la maison offerte à la Commune par M. Mondière, a été formulée auprès de la mairie en début d'année.

Le Conseil Municipal, après présentation de l'offre, a fait le choix d'accueillir cette nouvelle famille.

La transaction s'est déroulée au prix de 65 000€ net vendeur. À l'issue de la signature, chez la notaire de Fours en Juillet, un pot d'accueil a été organisé à l'auberge des étangs en présence des membres du Conseil Municipal et des habitants du bourg, leurs voisins.

Leur installation dans les lieux s'est déroulée durant l'été. Nous leur souhaitons de nombreux moments heureux dans cette nouvelle maison.



Patrick Meyer et Joël Goussot, équipés pour la circonstance.

Verger communal

Pour compléter le projet de verger communal, et après la plantation de 20 arbres fruitiers fin 2020, deux ruches ont été installées en contrebas de la parcelle, en avril dernier. N'oublions pas que l'abeille est un pollinisateur capital. Deux essaims sont arrivés dans des ruchettes, où ils sont restés quelques semaines pour s'acclimater. Malgré un printemps très défavorable, les essaims se sont développés, en particulier grâce aux soins de Patrick Meyer, apiculteur confirmé, et ont pu être transférés dans les ruches définitives.

La récolte de miel s'est effectuée en août. Les personnes qui le souhaitent ont pu participer à la désoperculation des cadres, opération consistant à retirer les opercules afin de libérer le miel récolté par les abeilles. Après quelques essais, en suivant les directives de Patrick Meyer, les gestes sont devenus de plus en plus habiles.

L'étape suivante consistait à passer les cadres dans l'extracteur, dont la vitesse de rotation doit monter progressivement, car c'est la force centrifuge qui, au fur et à mesure, fait glisser le miel hors des cellules.



17 kilos de miel ont été récoltés, ce qui est exceptionnel pour une année dont les conditions climatiques étaient peu propices au bourgeonnement et au fleurissement.

Un banc, invitant à la contemplation du paysage bucolique, a également été installé à proximité du verger communal sous le tilleul, par Joël Goussot et Antonio Bartolo.



Comité des fêtes

Le 11 décembre dernier, le comité des fêtes a offert le repas de Noël aux personnes de la Commune, de 60 ans et plus.

Autour des tables habillées de nappes blanches, ornées d'un chemin de table bleu et or et habitées par divers petits sujets de Noël, 25 personnes ont pu partager un moment convivial et déguster un excellent repas.

Ce fut l'occasion de se retrouver et d'échanger, autour de délicieux mets et boissons. Un grand merci aux bénévoles qui ont préparés et servis le repas, sous l'œil bienveillant du président, Jean Simon Blandin, de la Maire Marie-Christine Roy et de la Maire honoraire Martine de Beaumesnil.



Les amis de Montambert

Fête de Noël

Le 14 décembre dernier s'est déroulé le traditionnel Noël des enfants, jumelé avec l'accueil des nouveaux arrivants.

Mme la Maire présenta les nouveaux habitants de la Commune, de ces deux dernières années, puisque l'an dernier la fête de Noël et l'accueil des nouveaux arrivants avaient été annulés en raison des conditions sanitaires.

- M. Dargent,
2, chemin des Avernées,
- Mme et M. Pilaud,
3, route de la Cressonne,
- Mme Martinat, M. Saunier
et leurs enfants,
5, route de Tannay,
- Mme Theveniaud,
6, rue des Riots,
- Mme Dapremont et M. Auvray,
10, route de la Nocle,
- Mme Michelbrink et
M. De Groot,
14, route de Fours.

La soirée s'est poursuivie avec le spectacle de marionnettes, orchestré par « Le petit monde

de Rémy ». Petits et grands se sont émerveillés et ont suivi avec attention l'histoire du Père Noël qui avait disparu, juste avant sa tournée annuelle.

A la fin du spectacle, chacun a été invité à se rendre à l'extérieur.

Entendant les cris des enfants, l'appelant depuis le bas de la butte de l'église, le Père Noël descendit le chemin communal illuminé de guirlandes blanches et bleues, la hotte chargée de cadeaux pour tous les enfants de moins de 12 ans de la Commune.

Les yeux scintillants, remplis d'étoiles, chacun s'est avancé vers le Père Noël et s'est vu remettre un cadeau offert par les Amis de Montambert et un demi-mètre de barres chocolatées offert par le Comité des Fêtes.

Les nouveaux habitants se sont, quant à eux, vu offrir un pot de miel issu des ruches communales.

Toutes les personnes présentes ont pu profiter d'une dégustation de vin chaud, offert par la Commune, dans la cour de



l'auberge et de la salle des fêtes, autour d'un brasero.

Colis de Noël

Cette année, les Amis de Montambert ont renoué avec le plaisir d'offrir des colis de Noël aux habitants de la Commune, âgés de plus de 65 ans.

37 colis de Noël ont été distribués ; ils étaient composés de nombreuses douceurs, et comportaient également un

pot de miel issu des ruches communales.

L'association « Les Amis de Montambert » cherche toujours à renouveler son équipe dirigeante, afin de poursuivre les actions en faveur des habitants.

Une assemblée générale sera organisée prochainement.

La date sera communiquée dès que les conditions sanitaires le permettront.



En bref!

Représentation de la tournée d'alimentation culturelle

L'unique passage du camion d'alimentation culturelle du Conseil Départemental, le 17 juillet 2021, a livré « Fabio », en surprise artistique. L'acteur, connu aussi comme chanteur avec son orgue de barbarie, est sorti du camion revêtu d'un costume de gendarme des années 30. Il a charmé le public avec ses nombreuses anecdotes ponctuées de chansons d'époque, accompagné par la Madelon, Sylvie Komakoff, l'animatrice épicière culturelle.



Bibliothèque

La Commune dispose d'une bibliothèque, installée au sein de la mairie, alimentée par la bibliothèque départementale. L'accès est gratuit.

Ami(e)s lecteurs(lectrices) pensez à passer à la mairie lors des horaires d'ouverture si vous êtes à court de lecture !

Romans, biographies, livres historiques,... Ce que vous cherchez peut être trouvé !

Auberge des étangs

Soutien

Durant la pandémie de la Covid-19, lors des restrictions sanitaires imposant la fermeture administrative des bars et restaurants, la Municipalité a continué à soutenir l'unique commerce présent sur la Commune, en annulant les loyers des six premiers mois de l'année.

Activités

Rappelons que l'auberge a repris ses activités et vous accueille du mardi au samedi pour le repas de midi avec un menu du jour à 14 € tout compris (entrée, plat, fromage, dessert, 1/4 de vin et 1 café). Possibilité de réservation les autres jours.



Nathalie Blanc propose de nombreux services : dépôt de pain, plats à emporter, journal...

Auberge des Étangs
13 Allée des Marronniers
58250 MONTAMBERT
Tél : 03 86 50 36 27

2022 année électorale

Les 10 et 24 avril prochains, se dérouleront les scrutins pour l'élection présidentielle.

Les 12 et 19 juin, ce seront les scrutins pour les élections législatives.

Nouveaux arrivants, pensez à votre inscription sur la liste électorale, soit par un passage en mairie ou sur internet via l'adresse www.service-public.fr

Pour voter lors de l'**élection présidentielle**, vous pouvez vous **inscrire sur les listes électorales** jusqu'au **2 mars (en ligne)** ou jusqu'au **4 mars sur place à la mairie (par formulaire à imprimer)**.

Pour pouvoir participer aux scrutins des élections législatives, vous devez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **6 mai 2022 en mairie** ou **4 mai (en ligne)**.



Aides aux travaux d'amélioration et de rénovation des maisons : dispositif PIG

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan participe désormais au Programme d'Intérêt Général (PIG) porté par le département de la Nièvre.

Le PIG apporte une aide financière aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux sur l'un ou plusieurs de ces trois volets :

- la lutte contre la précarité énergétique
- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- l'autonomie et le maintien à domicile

En complément des aides de l'ANAH et du Département de la Nièvre, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan attribue donc aux propriétaires une aide de 4% du montant des travaux engagés dans le cadre du

PIG sur les volets précités. La subvention accordée est plafonnée à 1000€ par dossier.

Le PIG prend fin le 31 décembre 2022 mais pourra être renouvelé.



CONTACT :

Nièvre Renov

Nièvre Renov' permet au particulier de bénéficier d'un accompagnement gratuit et indépendant, depuis la réflexion jusqu'à la réalisation des travaux.

Un numéro unique : 03 86 60 58 70
mail : nievre.renov@nievre.fr
www.nievrerenov.fr
www.facebook.com/nievre.renov

Photos illuminations

Pour pallier à la morosité ambiante, la Commune s'est parée de mille lumières pour les fêtes de fin d'année, grâce à notre agent communal, aux conseillers et aux bénévoles motivés pour l'installation des guirlandes. La mise en lumière de notre bourg est toujours très appréciée et admirée. La crèche était présente à l'intérieur de l'église, comme chaque année, pour rappeler que Noël est une fête chrétienne qui célèbre la Nativité. Un grand merci à tous.



Votre Centre Social vous informe

Accueil de loisirs :

Le Centre Social propose aux familles un mode de garde des enfants, les mercredis et pendant les vacances.

Les animateurs proposent un programme d'activités variées et adaptées à l'âge de l'enfant, dans le respect des règles sanitaires préconisées par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Durant cette année scolaire, le Centre Social accueille Jordan, un animateur sportif en contrat d'apprentissage qui initie les enfants à des activités sportives collectives variées, classiques ou originales (Basket-ball, le Ping-Pong, le Bumball, le Tchoukball, le Football, le Rugby, Freesbee, course, parcours d'obstacle...).

Un transport gratuit peut vous être proposé pour emmener vos enfants à l'accueil de loisirs. Le tarif d'inscription de vos enfants à l'accueil de loisirs dépend de vos ressources, renseignez-vous au Centre Social !

Secteur famille :

Ce secteur est ouvert à **toutes les familles avec enfants de Montambert**. Il consiste à mettre en place des actions permettant de répondre aux besoins des parents (loisirs, sorties,

conseils éducatifs, rencontres conviviales, ateliers créatifs...) Julie, l'animatrice référente familles se tient à la disposition de toute demande des parents. **Pour les fêtes de fin d'année, des familles ont préparé un week-end « marché de Noël » à Colmar avec Julie.**

Mouv'ta retraite ! :

Le Centre Social développe son projet visant à **agir préventivement contre les risques** d'isolement des personnes retraitées du territoire. A ce titre, il organise une série d'actions à destination des personnes retraitées : veille téléphonique, visites, petites ou grandes sorties ...

Plus de 100 personnes ont bénéficié de ce dispositif d'une façon ou d'une autre.

Dans ce cadre, le Centre Social est toujours à la recherche de personnes souhaitant donner un peu de leur temps même occasionnellement auprès de personnes ayant besoin de contact.

France services :

Vous rencontrez des problèmes de mobilité, en particulier pour faire vos démarches administratives ? Vous cherchez des formulaires sur internet, mais vous ne savez pas comment les trouver ? Vous avez

un dossier administratif à faire obligatoirement en ligne, mais vous ne savez pas comment faire ?

France Services est à votre disposition gratuitement pour vous accompagner dans vos démarches administratives :

- Dans les locaux France Services situés rue François Mitterrand à Cercy la Tour,
- Au Centre Social, 3 la Grande Revenue, à Fours.

Quelle que soit votre situation, contactez-nous avant de vous déplacer :

- Certaines démarches administratives peuvent prendre du temps et peuvent nécessiter un rendez-vous,
- Selon votre demande, il faudra peut-être préparer quelques documents avant votre rendez-vous, pour être efficace !

Activités physiques :

Elles sont proposées toute l'année aux adultes (dans le respect des règles sanitaires) : renforcement musculaire, gymnastique douce, gymnastique d'entretien, Pilates. Si vous imaginez une nouvelle activité physique ou même un nouvel atelier du Centre Social (créatif, culturel, ludique....), venez en parler avec nous !



Ludothèque :

Notre ludothèque continue de s'équiper en jeux pour tous. Savez-vous que nous pouvons vous prêter des jeux originaux qui sortent de l'ordinaire ? Renseignez-vous auprès de notre animateur ludothèque !

Pour nous joindre :

03 86 50 23 24 – Centre Social Entre Loire et Morvan
3 la Grande Revenue
58250 FOURS.

csocialfours@wanadoo.fr



Nouvelles consignes de tri depuis le 1^{er} janvier 2022

Le tri va se simplifier sur votre communauté de communes, dès le 1^{er} janvier prochain !

L'ensemble de vos emballages/contenants plastiques (cuisine et salle de bains) iront dans votre sac JAUNE.

Goupitri, notre renard malicieux, vous guidera dans votre tri pour évoluer vers cette nouvelle consigne, qui réduira nettement le poids de votre poubelle rose, et permettra de recycler plus de déchets plastiques !

Pensez « Emballage/contenant plastique = sac jaune »



Plus d'infos sur : www.goupitri.fr
Facebook : Goupitri

Pot de yaourt, de crème fraîche, film plastique, sac plastique, barquette de viande/charcuterie/poisson, boîte de cacao en poudre, paquet de chips, pot de fleurs en plastique, pot de glace plastique, sachet alimentaire, boîte de lessive, berlingot adoucissant/javel/lessive...

Seront destinés à être recyclés et à être jetés dans le sac jaune !



CITEO | Tous les emballages se trient.

Chèvrerie Bauduron

Connaissez-vous la chèvrerie Bauduron, 3 route de Briffault à Montambert ? Vous passez peut-être devant en allant à Cercy-la-Tour. Vous pouvez vous arrêter pour voir les chèvres alpines et goûter le fromage fabriqué avec leur lait, d'avril à fin décembre, en agriculture biologique.

En janvier et février les chèvres se reposent avant les mises-bas en mars. Les chevreaux restent sous les mères, c'est pour cela que la traite reprend seulement fin mars, début avril.

Le point de vente à Montambert est ouvert de 11h à 13h et de 15h à 18h30 (à partir d'avril). Nous sommes présents sur de nombreux marchés et manifestations de la région. Venez nous rencontrer.

Pierre et Magali.

Contact au 03 86 50 36 15 au 03 86 50 34 63
www.chevreriebauduron.com

